

La « **méthodologie documentaire** », adopté par commodité, regroupe divers formes du processus de recherche et d'exploitation des informations.

Premier aspect, l'utilisation d'outils de référence qui permettent d'obtenir une information générale, de définir le contexte et les notions essentielles du sujet, de repérer les bonnes sources d'information, de bien orienter, la recherche.

Deuxième aspect, le recours à des bibliographies spécialisées, sous forme de papier, de cédéroms, de sites Web avec les techniques de recherche particulières qu'ils impliquent (contenu courant ou rétrospectif, passage par un index ou un thésaurus, choix des critères et des limitateurs, opérateurs booléens, évaluation de la pertinence des résultats).

Troisième aspect, l'accès aux documents : panorama des bibliothèques généralistes et spécialisées, méthodes de recherche dans les fichiers manuels et les catalogues informatisés), consultation de bibliographies commerciales et présentation de librairies en ligne...

Quatrième aspect, l'exploitation et la présentation des résultats d'une recherche bibliographique.